

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 3 avril 2026

Objet de la délibération
Election du Président
Numéro de la délibération
N° 12.2026

Date de la convocation
25/03/2026

Date d'affichage
3/04/2026

L'an deux mille vingt-six, et le trois avril à 18h00,

Le Conseil Syndical du SIVOM de la Grave – Villar d'Arène, dûment convoqué le vingt-cinq mars deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, une réunion en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe SIONNET

Présents : Jean-Pierre PIC, Béatrice ALBERT, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Elodie LEFEBVRE, Clémentine KUNEGEL

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 6

Le quorum (4) est atteint (6 présents)

Secrétaire de séance : Stéphane Ferrier

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 5210-1 à L5219-12 ;

Monsieur Philippe SIONNET fait procéder au vote du Président du SIVOM.

Est élu Président au scrutin secret à la majorité absolue : monsieur Jean-Pierre PIC

Nombre de voix pour : 6

Nombre de voix contre : 0

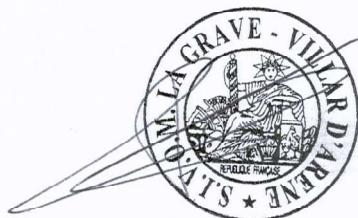
Nombre d'abstentions : 0

Nombre de déports : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Président,
Philippe SIONNET

Le secrétaire de séance,
Stéphane FERRIER



AR Prefecture

005-240500264-20260403-12_2026-DE
Reçu le 03/04/2026

Délibération n°12.2026 – Election du Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification.